

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE le :

31/03/2023

TRANSMIS le :

31/03/2023

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 18

OBJET :

Approbation du compte
administratif 2022 / budget
communal M57

L'an deux mille vingt trois
Le jeudi 30 mars à 20H45

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle Maurice Joulou en séance publique sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire.**

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BERSON-GEANT Marion, CAQUIN Michèle, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne.

Messieurs : BAILLY Maxime, DEBCZAK Jean-Michel, DRÉVILLE Gérard, MOURET Stéphane, VIRLOGEUX Christophe.

Absent : VANÇON Frédéric

Pouvoir : Mme DAUPTAIN Marie-Hélène donne pouvoir à M. DEBCZAK Jean-Michel
M. BELAIR Xavier donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle
Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à M. BAILLY Maxime
Mme LE BEC Fanny donne pouvoir à Mme FERTÉ Nadège
M. WEISSE Corentin donne pouvoir à M. VIRLOGEUX Christophe
M. BOCQUET Jean-Charles donne pouvoir à M. DRÉVILLE Gérard

Secrétaire : Mme Fabienne GRU

Le compte administratif 2022 du budget général M157 est présenté au conseil municipal sous la présidence de M. Dréville, maire-adjoint.

Monsieur le Maire quitte la salle selon les dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT.

Les résultats sont les suivants :

Fonctionnement

Dépenses	
Chapitre	Réalisation
011 charges à caractère général	1 690 345,60€
012 charges de personnel	3 008 966,94€
65 autres charges de gestion courante	264 791,63€
66 charges financières	71 238,10€
67 charges exceptionnelles	1 766,00€
68 dotations aux amortissements et provisions	5 303,00€
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	13 275,37€
014 atténuations de charges	178 991,36€
Total	5 234 678,00€
Recettes	
Chapitre	Réalisation
70 produits des services	520 797,88€
73 impôts et taxes	4 557 463,27€
74 dotations, subventions et participations	330 269,79€
75 autres produits de gestion courante	64 359,04€
76 produits financiers	14,25€
77 produits exceptionnels	0,00€
013 atténuations de charges	84 427,27€
042 opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00€
Total	5 557 331,50€

Investissement

Dépenses	
Chapitre	Réalisation
16 emprunts et dettes assimilées	231 135,65€
20 immobilisations incorporelles	216 093,70€
21 immobilisations corporelles	1 303 115,35€
23 immobilisations en cours	/
041 opérations d'ordre de transfert entre sections	216 573,49€
Total	1 966 918,19€

Recettes	
Chapitre	Réalisation
10 dotations, fonds divers et réserves	862 188,92€
13 subventions d'investissement reçues	231 146,50€
040 opérations d'ordre de transfert entre sections	13 275,37€
041 opérations patrimoniales	216 573,49€
16 emprunts et dettes assimilées	850 000,00€
Total	2 173 184,28€

Les résultats sont les suivants :

- Fonctionnement :
 - Dépenses de fonctionnement = 5 234 678,00€
 - Recettes de fonctionnement = 5 557 331,50€

Soit un excédent de fonctionnement de **322 653,50€** pour l'exercice 2022.

- Investissement :
 - Dépenses d'investissement = 1 966 918,19€
 - Recettes d'investissement = 2 173 184,28€

Soit un excédent d'investissement de **206 266,09€** pour l'exercice 2022.

Ce résultat d'investissement doit se cumuler avec celui de l'exercice antérieur, qui était un excédent de 508 694,07€.

Le résultat d'investissement de l'année 2022 est donc un excédent d'investissement de 714 960,16€. Cette somme sera inscrite au budget primitif de 2023 à l'article 001 en recettes d'investissement.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

1/ Approuve à l'unanimité le compte administratif 2022 du budget communal M57 tel que présenté ci-dessus.

2/ Délibération transmise à M. le Sous-préfet de Sarcelles et au SGC de Garges.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire
Frédéric MOIZARD

